



VIRY NOUREUIL

ACTUALITES

N°131 mai 2019



Mairie TELEPHONE: 03 23 52 15 60

E.MAIL: mairie.virynoureuil@wanadoo.fr

FAX: 03 23 39 82 57

Dicton du mois: Mars aride, Avril humide, Mai tenant de tous deux présagent l'an plantureux.

Dates	Manifestations	Lieux
Mercredi 8 mai	Commémoration du 8 mai 1945	Cour de la Mairie à 11h20
Samedi 11 mai	Messe à 18h30	Eglise de Viry-Noureuil
Les 10, 11 et 12 mai	Fête de Viry-Noureuil	Place Nonclère (brocante le 12 mai)
Samedi 25 mai (20h30) Dimanche 26 mai (15h30)	Evidanse-7ème gala de fin d'année	Salle des Arts et Loisirs de Tergnier (voir affiche page 4)
Dimanche 26 mai	Elections Européennes de 8h00 à 18h00	Salle associative de Noureuil et Bibliothèque de Viry (sous la Mairie)
Dimanche 14 juin	Brocante ESVN	Stade B.Tétar et Lot. Les Moulins
Vendredi 21 juin	Fête de la musique et Feux de la St Jean à partir de 19h30	Cour de l'école de Noureuil

Naissance: SPOLI Peter né le 11/04/2019

Décès: PICARD Robert le 30/03/2019 à l'âge de 74 ans

FERMETURE DE LA MAIRIE

La Mairie sera fermée le vendredi 31 mai 2019.

État civil

INFOS LOCALES



ATTENTION! NOUVELLES CARTES ELECTORALES-REFONTE 2019

La carte d'électeur est un document qui atteste de l'inscription sur les listes électorales de la commune. Elle est envoyée aux nouveaux électeurs l'année qui suit leur inscription ou l'année même de leur inscription, en cas d'élection. **En 2019, tous les électeurs virois recevront une nouvelle carte (les anciennes ne sont donc plus valables).** La carte d'électeur est envoyée par courrier à votre domicile : au plus tard 3 jours avant le scrutin. Si une carte n'a pas été distribuée avant le scrutin, elle est conservée au bureau de vote. Vous pouvez alors la récupérer en présentant une pièce d'identité. La carte est présentée au bureau de vote le jour du scrutin. Si elle n'est pas en votre possession, vous pouvez néanmoins voter en présentant uniquement une pièce d'identité. **Pour pouvoir voter, vous devez prouver votre identité, la présentation d'une pièce d'identité avec photographie reste donc obligatoire** (carte d'identité, permis, passeport...). La carte électorale, seule, ne suffit pas.

MAJEUR SOUS TUTELLE, J'AI LE DROIT DE VOTER

Je dois d'abord m'inscrire sur les listes électorales de ma commune, par internet, par courrier, ou en me rendant dans ma mairie. Le jour du vote, je peux voter moi-même ou donner une procuration. Pour voter aux élections européennes qui auront lieu le 26 mai 2019, je dois m'inscrire avant le 16 mai à minuit, en fournissant une copie de mon jugement de tutelle.

RAPPEL: ROLE DU PARLEMENT EUROPEEN

Seule institution directement élue par les citoyens européens. 751 eurodéputés y siègent, élus pour cinq ans. Le Parlement européen est co-législateur avec le Conseil de l'Union. Il est en charge d'amender, de négocier et d'adopter la législation européenne. Il participe aux négociations budgétaires dans lesquelles il dispose d'un droit de veto, et il contrôle la bonne exécution du budget. Enfin, le Parlement européen contrôle la Commission européenne (exécutif). Il peut destituer la Commission européenne à tout moment en adoptant une motion de censure à la majorité des deux tiers.

BROCANTE DE NOUREUIL LE DIMANCHE 12 MAI 2019 Les places réservées par les riverains non occupées avant 7 heures seront considérées comme libres. Emplacements libres et gratuits pour les autres exposants, inscriptions sur place dès 6h00. **Restauration et buvette réservées à l'organisateur.**

INSCRIPTIONS RENTREE SCOLAIRE 2019/2020

INFOS LOCALES (suite)

Les parents qui souhaitent inscrire leur enfant à la rentrée scolaire de septembre

2019 peuvent contacter la Directrice au **0323521585** ou par mail: ce.0021555e@ac-amiens.fr

Les rendez-vous auront lieu **le mardi de 8h30 à 11h45 et de 13h45 à 16h30**. Eventuellement les autres jours entre 11h45 et 13h45.

Vous obtiendrez le **certificat d'inscription** auprès de la Mairie.

Vous devrez fournir:

-une copie du livret de famille et les photocopies du carnet de santé concernant les vaccinations obligatoires.

-un justificatif de domicile ou une demande de dérogation de secteur scolaire.

-un certificat de radiation si l'enfant a déjà été scolarisé dans un autre établissement.

Vous n'oublierez pas de souscrire pour la rentrée une assurance scolaire mentionnant que votre enfant est couvert au titre de l'individuelle accident et la responsabilité civile.



INFORMATIONS RELATIVES A LA COLLECTE DE PILES ORGANISEE PAR L'ECOLE

Il vous a été remis en même temps que le numéro 130 d'avril 2019, une batribox. Celle-ci vous permettra d'y mettre vos piles. Lorsque votre batribox est pleine, vous pouvez la vider dans l'un des points de collecte partenaires de l'école: la pharmacie Moreau, le bar des Sports, la boulangerie Charlier, la Mairie de Viry-Nouveau. Vous pouvez également la déposer à l'école ou la remettre à un élève qui fréquente l'école. Merci pour votre participation à cette collecte.

ANCIENNES TABLES DE L'ECOLE A VENDRE

L'école primaire de Viry-Nouveau vous propose d'acquérir les anciennes tables de l'école: tables doubles en bois et métal avec deux chaises intégrées, trou pour l'encrier. Prix: 30 euros par chèque à l'ordre de « OCCE, Coopérative scolaire, Ecole primaire de Viry-Nouveau ». Si cela vous intéresse, vous pouvez vous présenter à l'école à 11h45 ou à 16h30. Les sommes récoltées grâce à cette vente permettront le financement de sorties scolaires. L'équipe enseignante remercie le conseil municipal qui nous a permis de mettre en place cette action. Nous espérons que vous serez nombreux à être intéressés par cette offre. Parlez-en autour de vous éventuellement..



RECUPERATION D'ESSAIMS D'ABEILLES

M. Rodolphe PROISY, apiculteur virois, propose ses services pour la récupération des essaims d'abeilles accessibles qui pourraient s'être égarés chez vous. Contact : **06 16 24 34 92**.



POLICE MUNICIPALE En cas de nécessité, vous pouvez joindre le policier municipal de 8h à 21h au numéro suivant: **06 70 52 09 02**.

CANICULE

Précautions à prendre: il faut éviter l'exposition directe au soleil, aérer les pièces d'habitation, refroidir la température ambiante(persiennes, fenêtres fermées côté soleil et ouvertes à l'ombre), humidifier l'atmosphère(une assiette pleine d'eau par pièce donne une idée de la sécheresse et la compense bien), boire au moins **1,5 l par jour** et de préférence plus de 2l quand il fait très chaud, boire à tous les repas, boire entre les repas, refroidir son corps par un bain frais, une douche ou simplement avec des linges humides posés sur les membres, sur la nuque, sur la tête.

RECOMPENSES SPORTIVES

Les sportifs licenciés dans un club de VIRY-NOUVEAU ou dans un club extérieur dont les activités n'existent pas dans la commune.

1) En ce qui concerne les performances (Fédération)

Sports individuels: a) championnat de l'Aisne ou Picardie: être classé 1^{er}, 2^e ou 3^e.

ou

b) être sélectionné au championnat de France

Sport d'équipe

c) leader de son championnat ou exploit en coupe

2) En ce qui concerne les performances UFOLEP

a)championnat de l'Aisne ou de Picardie

b) être sélectionné aux championnats de France.



Veillez nous faire parvenir en mairie avant le 21 juin, le nom des personnes répondant à ces critères donc susceptibles de recevoir une récompense.

OUVERTURE ET HORAIRES PARCS DE LOISIRS, CIMETIERE

Rappel horaires des parcs et du cimetière du 1^{er} mai au 15 octobre: **8h-19h30**.

RESPECT DU VOISINAGE

Pour le bien-être de tous, les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tels que tondeuse à gazon à moteur thermique, tronçonneuse, perceuse, raboteuse ou scie mécanique, ... ne peuvent être effectués que:

- les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30;
- les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h;
- les dimanches et jours fériés de 10h à 12h.



INFOS LOCALES
(suite)

PLAN REGIONAL DE PREVENTION ET DE GESTION DES DECHETS DES HAUTS-DE-FRANCE (PRPGD) Dans le cadre de l'élaboration du PRPGD, la Région lance une consultation régionale des habitants pour mieux connaître leurs pratiques en matière de déchets et enrichir le contenu du PRPGD avant sa finalisation.

La consultation régionale se déroulera selon le calendrier suivant:

- Consultation sur le site internet Région: du 5 au 29 avril 2019
- Résultats de la consultation: juin 2019

Lien vers la consultation: <http://www.hautsdefrance.fr/prpgd>



RAPPEL JOURS DE COLLECTE DES DECHETS

Jours de collecte des ordures ménagères (sacs noirs): **LES LUNDIS**

Collecte sélective (sacs jaunes): **LES MERCREDIS EN SEMAINE IMPAIRE (30/01, 13 et 27/02, 13 et 27/03, 10 et 24/04, 8 et 22/05, 5 et 19/06, les 3, 17 et 31/07, 14 et 28/08, 11 et 25/09, 9 et 23/10, 6 et 20/11, 4 et 18/12).**

Déchets végétaux: **LES MARDIS à partir d'avril jusque fin octobre.**

N'oubliez pas que les déchets doivent être sortis au plus tôt la veille au soir du ramassage!

Encombrants: Pas de ramassage- Horaires déchetteries hiver: du 01/11 au 31/03, du lundi au samedi 9h-12h et 14h-17h (fermées les dimanches et jours fériés)- Courant 2019, le ramassage des encombrants sera réalisé sur rendez-vous uniquement en raison d'un forfait de 10 € limité à 2m3. Seront collectés uniquement le mobilier, les matelas, les D3E (matériel électronique et électroménager) et la ferraille. Accueil de la Communauté d'Agglomération: 03.23.39.94.94.

CHANGEMENTS DE FREQUENCES DE LA TNT

Le 14 mai 2019, notre commune sera concernée par des modifications de fréquences de la TNT. Cette opération a pour objectif d'apporter de la ressource spectrale supplémentaire pour favoriser la connectivité des territoires et répondre aux besoins croissants d'échanges de données en mobilité. **Cette opération aura un impact direct sur les téléspectateurs qui reçoivent la télévision par l'antenne râteau:** ils risquent de perdre une partie de leurs chaînes et devront donc, ce même jour, procéder à une recherche des chaînes pour continuer à recevoir l'intégralité des programmes de la TNT après le 14 mai 2019. Pour + d'informations: **Site internet: RECEVOIRLATNT.FR** ou **tél. 0970 818 818.**

COLIS DE PAQUES

386 colis de Pâques ont été distribués samedi 13 avril. Les conseillers municipaux remercient les habitants pour le bel accueil qui leur a été réservé.



VENTE DE FRUITS ET LEGUMES



Tous les jeudis de 8h00 à 11h00, vente de fruits et légumes Place du 11 Novembre (près de l'église).

N'oublions pas le **distributeur de produits de la ferme** situé rue des Genêts ainsi que le **distributeur de fraises** (qui sera bientôt en service) situé **1 rue Pasteur (en face de la Place Nonclère)**



CHASSE AUX ŒUFS A L'ECOLE



Grâce au temps particulièrement clément, la **chasse aux œufs** organisée par la **Mairie** a pu se dérouler dans le **parc** derrière l'école. Les enfants ont ramassé près de **700 œufs** sous le regard bienveillant des nombreux parents présents. Un bien agréable moment apprécié de tous.



EVIDANSE

L'association Evidanse présente son 7^{ème} gala de fin d'année qui aura lieu **le samedi 25 mai 2019 à 20h30** et **le dimanche 26 mai 2019 à 15h30**, à la **salle des Arts et Loisirs de Tergnier**. Venez nombreux.

EVIDANSE PRESENTE
EPIDEMIA SANGUINIS

Les samedi 25 mai 2019 à 20h30 et
 dimanche 26 mai 2019 à 15h30 à la salle
 des arts et loisirs de Tergnier

Restauration sur place

Places :
 12 €
 10 € pour les
 moins de 10 ans

Réservations au 06.16.66.62.04

LA PETANQUE VIROISE

Nous sommes en pleine période de championnats et nous espérons bien sûr de bons résultats. **Le mercredi 8 mai, concours inter sociétaires** et **le samedi 1^{er} juin, journée pêche à la truite pour tous les licenciés**. Rappelons que **l'entraînement a lieu le mardi et le jeudi à partir de 16h00**. Toutes les personnes intéressées sont les bienvenues.



UN PEU D'HISTOIRE (document de M. Bernard Olivier)

